

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 3 (1889)

Artikel: Notes sur les armoiries de la Béroche
Autor: M.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes sur les Armoiries de la Béroche

(Voir la planche hors texte, dont les dessins correspondent aux figures 360 à 364).

D'après M. Fritz Chabloz, la commune de Saint-Aubin aurait emprunté la *rose* qui figure dans ses armes à la ville d'Estavayer (dont elle était combourgeoise de temps immémorial), lorsque, avec les autres communes de la Béroche : Gorgier, Sauges, Montalchez et Fresens, elle conclut un traité de combourgeoisie avec Berne en 1561. Avant cette époque, les communes bérochales eurent, toujours d'après M. Chabloz, d'autres armoiries. Voici leur description et celle des armes actuelles :

Anciennes armoiries.

Saint-Aubin.

Parti d'argent et de gueules à un putois de sable, placé de fasce.

Sauges.

Parti d'argent et de gueules à un loup de sable, posé de fasce.

Gorgier.

Parti de gueules et d'argent à un bélier cornu de sable.

Montalchez.

Coupé d'argent et de gueules à une chèvre de sable.

Fresens.

Coupé de gueules et d'argent à une guêpe d'or et d'argent (au naturel).

Armoiries actuelles.

Saint-Aubin-Sauges.

Parti au premier : parti d'argent et de gueules à la rose de l'un à l'autre, qui est Saint-Aubin; au second : parti d'argent à trois fascas de gueules et de gueules, à la rose de l'un à l'autre.

(Depuis la nouvelle loi sur les communes, Saint-Aubin et Sauges ne forment qu'une seule commune).

Gorgier.

Parti de gueules et d'argent à la rose de l'un à l'autre.

Montalchez.

Coupé d'argent et de gueules à la rose de l'un à l'autre.

Fresens.

Coupé de gueules et d'argent à la rose de l'un à l'autre.

La Béroche, qui comprend les cinq communes ci-dessus, possède des armes qui généralisent les armoiries actuelles : écartelé de gueules et d'argent à la rose de l'un à l'autre, posée en cœur.

Les champs des armoiries sont restés les mêmes, sauf pour Sauges; mais partout la *rose d'Estavayer* a pris la place des différents *attributs* antérieurs au XVI^{me} siècle.

M. T.